



Filiale du Groupe BGFIBank



Regards sur la **PERFORMANCE**

RAPPORT ANNUEL 2015



LE RISQUE MAÎTRISÉ, L'AVENIR ASSURÉ

Sommaire rapport annuel 2015

Le mot du président du conseil d'administration	1
--	---

Au cœur des activités d'ASSINCO	2
> Aperçu général	2
- Faits marquants	
- Performance, ambitions et perspectives	
> Les principaux indicateurs de gestion	4
> La composition du capital	5
> Les organes de gouvernance	5
> Extrait du bilan social au 31/12/2015	5

L'organisation de la gouvernance	6
> L'organigramme	6
> Les instances de gouvernance	6

Le rapport financier	8
> Les rapports du commissaire aux comptes	8
> Comparaison des bilans aux 31 décembre 2014 et 2015	10
> Compte d'exploitation générale au 31 décembre 2015	12
> Compte général de pertes et profits au 31 décembre 2015	13
> Les engagements règlementés et leur couverture – dommage	14
> Calcul de la marge de solvabilité – dommage	15

Les réseaux d'ASSINCO	16
> Réassureurs et partenaires internationaux	16
> Intermédiaires au Gabon	16
> Membres du réseau Globus	16



Le mot du président du conseil d'administration

La compagnie d'assurances Assinco, filiale à 60% de BGFH Holding Corporation, clôture son 18^e exercice social et se positionne comme un des principaux acteurs gabonais du marché de l'IARDT (incendie, accidents, risques divers et transport) et de l'assurance crédit-caution.

En 2015, le marché de l'assurance a quelque peu souffert de l'affaiblissement conjoncturel lié à la baisse des cours du pétrole. L'impact sur le budget et la trésorerie de l'Etat gabonais et, dès lors, sur les entreprises a eu pour effet immédiat une diminution des risques assurés.

Sur le plan financier, si la rentabilité de 2015 est inférieure à 2014 pour les raisons exogènes évoquées ci-dessus, la performance d'Assinco est néanmoins au rendez-vous dans un contexte difficile. Les ratios réglementaires de solvabilité sont meilleurs que la norme et Assinco compte parmi les compagnies les plus solvables. L'activité de placements, tout comme la gestion technique sont des plus performantes.

Assinco peut également s'appuyer sur des compétences humaines de grande qualité.

Avec un portefeuille d'actifs de plus de 18 milliards de francs CFA et d'excellentes relations avec son réseau de courtiers, Assinco envisage le renforcement de ses performances commerciales, techniques, financières et humaines avec confiance dans le cadre du projet d'entreprise du Groupe BGFIBank « Excellence 2020 ».

Richard Auguste Onouviet

“ Les ratios réglementaires de solvabilité sont meilleurs que la norme et Assinco compte parmi les compagnies les plus solvables. ”

Au cœur des activités d'ASSINCO

Aperçu général

Assinco confirme son positionnement d'acteur majeur du marché gabonais de l'IARDT (incendie, accidents, risques divers et transport) et de l'assurance crédit-caution. Elle emploie soixante salariés. Son réseau commercial porte sur une quinzaine de courtiers dont les principaux de la place gabonaise.

La compagnie cible essentiellement trois segments de clientèle :

- les grandes entreprises pour les gros risques industriels et commerciaux,
- les PME/PMI,
- les particuliers, principalement pour les assurances automobile, habitation, individuelle accidents, RC chasse et RC vie privée.

Le bureau direct cible essentiellement le marché des particuliers et développe certains marchés de niche comme l'assurance crédit-caution.

Faits marquants de l'exercice 2015

Pour en contrer les effets négatifs de l'affaiblissement conjoncturel général lié à la baisse des cours du pétrole, Assinco a réagi selon deux axes :

- **Axe n°1 : le contrôle, la maîtrise des risques et des coûts.**

A cet effet, une direction Réseau a été instituée pour renforcer les inspections, mieux maîtriser l'ensemble des activités et, en collaboration avec la direction de l'Exploitation, optimiser le contrôle de gestion.

Par ailleurs, la direction Technique a mis l'accent sur la gestion optimisée des sinistres : inspection et révision accrue des sinistres, récupération des recours pour une meilleure maîtrise de la charge de sinistres.

- **Axe n°2 : le renforcement de l'action commerciale.**

La direction Technique a évolué pour devenir « direction Technique et Commerciale ». Objectif : une démarche commerciale renforcée, appuyée sur le savoir-faire technique des experts d'Assinco en vue de renforcer les actions vers les courtiers et vers les partenaires naturels que sont les filiales gabonaises du Groupe BGFIBank, tout en dynamisant davantage le bureau direct.

Autre fait marquant exogène : la mise en application complète de l'article 13 du code CIMA (Conférence Inter Africaine des Marchés d'Assurances) qui impose le constat du chiffre d'affaires au moment de l'encaissement réel de la prime d'assurance et non plus à la signature du contrat. Conséquence sur le compte d'exploitation de 2015 : le recul du résultat technique net de réassurance.

Performance, ambitions et perspectives

La performance d'Assinco repose sur plusieurs facteurs comme autant de points forts et atouts.

- Assinco est le membre gabonais du réseau GLOBUS^(*), un réseau fédéré d'une trentaine de compagnies d'assurances africaines. Avantages : un apport d'affaires significatif d'entreprises internationales s'implantant au Gabon, des facilités opérationnelles en termes de réassurance, de gestion et de cotations.
- Assinco est filiale du Groupe BGFIBank dont la signature internationale compte en termes d'image et de réputation. Par ailleurs, le client « Groupe BGFIBank » est important pour Assinco. Enfin, Assinco peut s'appuyer sur les supports opérationnels et techniques de BGFI Holding Corporation (juridique, informatique, contrôle et audit, gouvernance...).



^(*) GLOBUS est un réseau fédéré de plus d'une trentaine de compagnies d'assurances africaines. Il propose une offre globale d'assurances dans une Afrique multilingue avec des polices et des cotations harmonisées. Centre de compétences transnationales, premier réseau d'assurances panafricain, GLOBUS se positionne comme un interlocuteur unique en matière d'assurances pour des pays ayant des droits des sociétés et des législations différentes. (www.globus-network.com)

- Assinco, dont les actionnaires sont tous gabonais, peut compter sur un conseil d'administration dont la qualité repose sur l'expérience des administrateurs et leurs capacités relationnelles.
- Ce faisant, Assinco entend mettre 2016 à profit pour optimiser sa communication identitaire vers le consommateur, se positionner dans de nouvelles niches sectorielles, renforcer ses relations avec les principaux courtiers de la place et développer une offre de bancassurance, en collaboration, dans un premier temps, avec LOXIA, la filiale microfinance du Groupe BGFIBank. Des accords de synergie ont également été conclus avec FINATRA, autre filiale du Groupe BGFIBank dédiée au crédit, pour permettre aux clients particuliers d'Assinco de financer certaines primes d'assurance et ainsi en réduire le délai de paiement.
- Les travaux de construction d'un nouveau siège ont commencé en bord de mer, à Libreville. L'inauguration est prévue pour 2018, l'occasion pour Assinco de confirmer le franchissement d'un nouveau cap.
- Assinco peut également s'appuyer sur des compétences humaines de grande qualité.

Les perspectives de développement s'avèrent des meilleures dans le cadre bien compris et partagé du projet d'entreprise du Groupe BGFIBank « Excellence 2020 ».

Quatre axes stratégiques de l'excellence y sont précisés comme autant de fondamentaux :

1. l'excellence commerciale orientée clients et métiers,
2. l'excellence humaine à travers le partage des valeurs du groupe, le renforcement des compétences et la qualité des talents,
3. l'excellence organisationnelle en vue d'optimiser la gouvernance,
4. l'excellence prévisionnelle focalisée sur la gestion et la maîtrise des risques.

Outre les importants investissements immobiliers autorisés par le conseil d'administration, les perspectives 2016 se déclinent également comme suit :

- le respect des ratios de solvabilité réglementaires (états CIMA C4 : couverture des engagements réglementés et C11 : marge de solvabilité); soit un taux minimum de 100%;
- le recouvrement des créances;
- la rentabilité des fonds propres : 15% minimum;
- la croissance du résultat technique et des profits.

Les principaux indicateurs de gestion

Les chiffres clés

(en XAF millions)

	2012 XAF	2013 XAF	2014 XAF	2015 XAF
Primes émises	12 551	16 602	17 637	17 390
Primes acquises	12 837	15 825	18 616	16 308
Charge de sinistres	4 616	5 570	7 878	6 017
Charge de commissions	2 156	2 634	2 684	2 273
Résultat de réassurance (en faveur des réassureurs)	2 727	4 243	4 428	4 923
Résultat technique net (A)	3 336	3 377	3 625	3 145
Résultat de placement (B)	686	784	952	957
Marge des activités d'assurance (PNB) (A)+(B)	4 022	4 161	4 577	4 102
Frais généraux	2 540	3 296	3 375	3 384
Résultat net	1 208	1 153	808	748
Actifs de placement	20 624	22 056	21 079	18 795
Ratio S/P brut de réassurance	35,96%	35,20%	42,32%	35,73%
Ratio S/P net de réassurance	40,75%	45,39%	48,24%	48,27%
Coût d'acquisition	37,43%	35,72%	34,20%	32,24%
Rentabilité des placements	3,33%	3,41%	4,51%	5,09%
Taux de commissions	17,17%	15,86%	15,22%	13,07%
Ratio combiné (net de réassurance : S/P net + coût acquisition)	78,18%	81,11%	82,44%	80,51%

La marge de solvabilité

Conformément aux dispositions du code CIMA, en son article 433, la marge de solvabilité s'élève à (en XAF) :

- Marge requise : 2 129 millions de F.CFA
- Marge disponible : 6 215 millions de F.CFA

Le taux de couverture de notre marge de solvabilité est de 292% avant affectation (min : 100%).

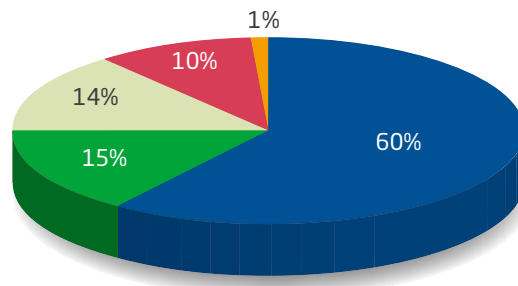
La couverture des engagements réglementés

Conformément aux dispositions du code CIMA, les engagements réglementés s'élèvent à 14 324 millions de F.CFA et les actifs admis en représentation s'élèvent à 18 795 millions de F.CFA, soit un taux de couverture de 131% (min : 100%). Après application des limites de dispersion, ce taux est réduit à 98%.

La composition du capital d'ASSINCO S.A.

Le capital de 5 milliards de francs CFA est réparti entre 6 actionnaires :

- BGFI Holding Corporation S.A.
- Delta Synergie
- Nahor Capital Investments
- Bossissi Finances
- Le Temps des Moissons
- R.A. Onouviét (2 actions)



Les organes de gouvernance

La direction générale

- Directeur général : Ibrahima WANE (depuis le 7 avril 2015)



Le conseil d'administration

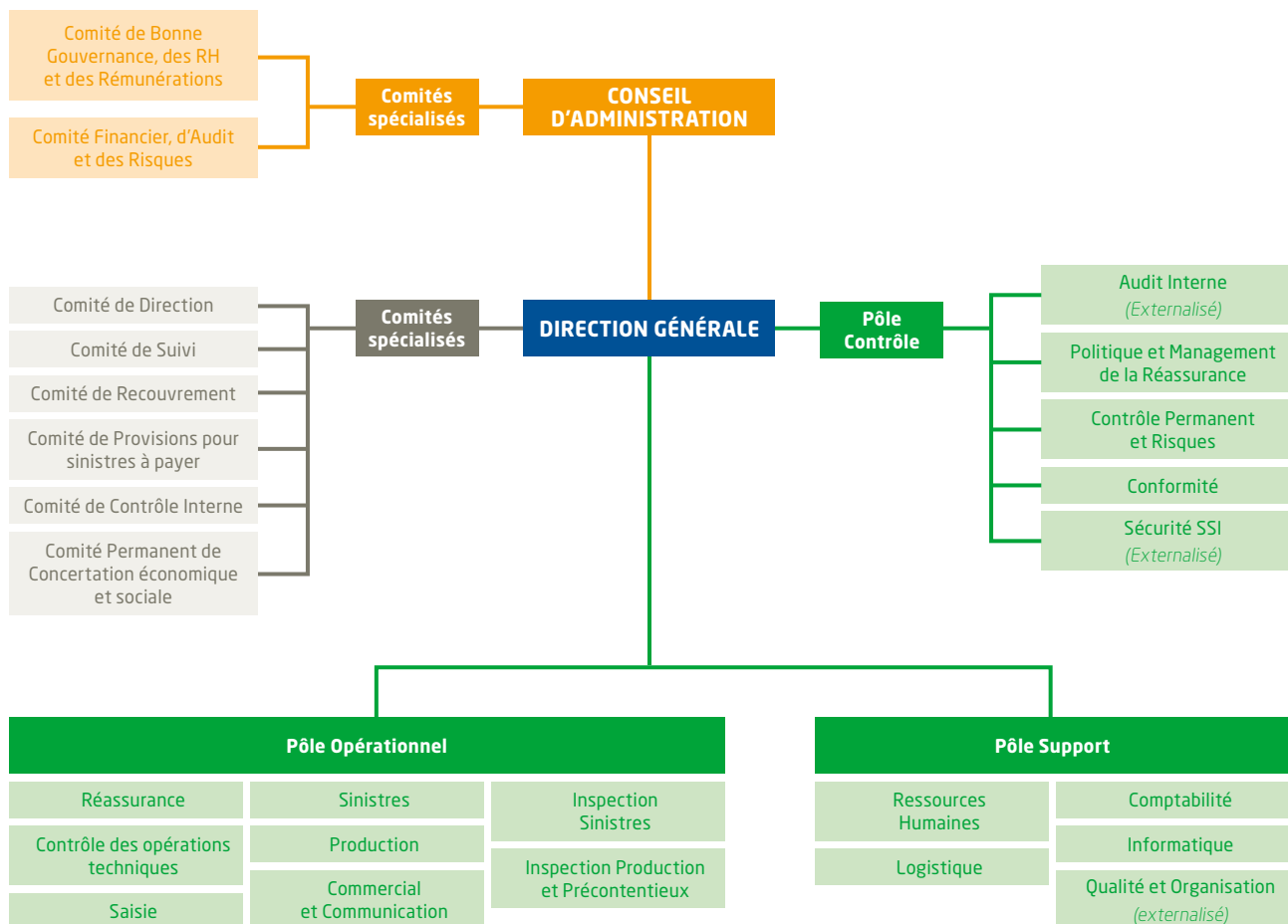
- Richard Auguste ONOVIET (Président)
- Théophile Edgard ANON
- Claude AYO IGUENDHA
- Bossissi Finances
- BGFI Holding Corporation
- Delta Synergie
- Christian KERANGALL
- Emma MAISONNEUF
- NAHOR Capital
- Eugénie NDEDE
- Henri-Claude OYIMA

Extraits du bilan social au 31/12/2015

- Nombre d'emplois : 60
- Répartition femmes/hommes : 55% / 45%
- Ancienneté moyenne : 8 ans
- Âge moyen : 39 ans
- Niveau d'étude : 50% des salariés sont diplômés Bac+ (2 à 5)
- Fidélité du personnel avec un turnover très faible : 2 démissions et 2 départs en retraite survenus en 2015.

L'organisation de la gouvernance

L'organigramme d'ASSINCO



Les instances de gouvernance d'ASSINCO S.A.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de onze administrateurs, et se réunit au moins à trois reprises au cours d'un exercice :

- une session au premier trimestre, pour arrêter les comptes de l'exercice précédent ;
- une session au terme du premier semestre, pour évaluer les réalisations à mi-parcours et les prévisions de clôture de l'exercice ;
- une session budgétaire en fin d'année.

Le conseil d'administration garantit la cohérence des actions de la direction générale et s'assure du respect des dispositions légales et réglementaires* ainsi que de l'application des décisions du conseil et recommandations des diverses missions d'audit.

L'organe de surveillance a créé des comités spécialisés, composés d'administrateurs, afin de renforcer sa mission :

- le comité Financier, d'Audit et des Risques,
- le comité de Bonne Gouvernance et des Ressources Humaines

L'organisation exécutive d'ASSINCO

La direction générale s'appuie sur les pôles suivants :

- un pôle opérationnel,
- un pôle support,
- un pôle contrôle.

Le pôle opérationnel vient en appui de la direction générale, notamment en matière d'actions et pratiques commerciales et techniques, et réalise des prestations à destination des assurés et tiers victimes. Composition :

- la direction Technique,
- la direction d'Exploitation,
- la direction du Réseau,
- le service Production,
- le service Sinistre,
- le service Commercial et Développement,
- le service Inspection.

Le pôle support fournit les ressources nécessaires pour la réalisation des prestations envers les assurés et tiers victimes. Composition :

- la direction Administrative et Comptable,
- le service Informatique,
- le service Ressources Humaines,
- le service Logistique.

Le pôle contrôle s'assure du bon fonctionnement des activités et de la maîtrise des risques. Composition :

- le département Réassurance et Contrôle de gestion,
- le service du Contrôle permanent,
- les services Conformité, Sécurité et Audit interne.

Ces activités sont directement rattachées à la Direction Générale.

► LE FONCTIONNEMENT DE L'ORGANE EXÉCUTIF D'ASSINCO EST ORGANISÉ PAR LA TENUE ET L'APPLICATION DES DÉCISIONS DE SIX COMITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.

1. **Le comité de direction** regroupe tous les directeurs. Il se réunit une fois par mois et traite de toutes les activités et résultats de la compagnie d'assurance. Il suit notamment la formation du résultat technique : respect de la politique de souscription et tarification, commissionnement des intermédiaires, sinistralité par branche et résultat de réassurance. Mais également les problématiques financières de placement, gestion de trésorerie et autres risques juridique, fiscal, réglementaire.
2. **Le comité de suivi** regroupe tous les directeurs et chefs de service. Il se réunit une fois par semaine. Ce comité est une revue transversale de l'activité permettant des échanges sur le déploiement des politiques de la compagnie, le pilotage des projets, les problématiques techniques, les résultats commerciaux et financiers.
3. **Le comité de recouvrement** regroupe tous les directeurs ainsi que le chef comptable, le contrôleur permanent et le comptable chargé du recouvrement. Il se réunit au moins une fois par trimestre. Il statue sur les actions de recouvrement, provisions et annulation de primes et/ou de créances.
4. **Le comité de provisions pour sinistres à payer** regroupe tous les directeurs ainsi que les responsables et superviseurs du service sinistres. Il se réunit au moins une fois par trimestre. Il analyse et gère tous les dossiers de sinistres en suspens majeurs ou présentant une importante antériorité, ainsi que les recours, impactant la charge de sinistre de la compagnie.
5. **Le comité de contrôle interne** regroupe tous les directeurs ainsi que le contrôleur permanent et le responsable informatique. Il se réunit une fois par trimestre, sous la supervision de la direction générale.
6. **Le comité permanent de concertation économique et sociale** réunit, autour de la direction générale, l'assistant ressources humaines et les délégués du personnel. Il traite les questions liées à l'épanouissement des ressources humaines et au climat social dans la compagnie. Il se réunit une fois par semestre.

*Organe de régulation – CIMA : Confédération Interafricaine des Marchés d'Assurance
Référentiel légal, juridique et comptable : OHADA

Le rapport financier

Les rapports du commissaire aux comptes

aux actionnaires de la société ASSINCO S.A., Libreville

Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- l'audit des comptes annuels de la société tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables au Gabon.

Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit consiste à examiner, sur la base de sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes annuels. Il consiste également à évaluer les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes annuels et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que l'audit auquel nous avons procédé fournit une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables applicables au Gabon, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables au Gabon, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Par ailleurs, en application des dispositions de l'article 746 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons procédé au contrôle de l'existence et de la tenue conforme du registre de titres nominatifs de la société. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur l'existence et la tenue conforme de ce registre.

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées. Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 440 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de cette convention en vue de leur approbation. Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé ou depuis la clôture dudit exercice à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article 440 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

En application de l'article 440 de l'Acte Uniforme Ohada, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par l'assemblée générale, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE AVEC BGFI HOLDING CORPORATION (BHC)

Au cours de l'exercice 2015, BHC a facturé un montant total de FCFA 245 millions à Assinco S.A au titre de l'assistance technique. Cette assistance est relative aux domaines suivants : gestion des ressources humaines, formation, communication marketing, juridique et fiscal, audit et système de contrôle interne, gestion du système d'information, achats-logistique, suivi des risques et conformité, qualité-sécurité-environnement, contrôle comptable et de gestion. La facturation tient compte de taux horaires qui sont fonction du domaine de l'assistance.

Libreville, le 30 mars 2016

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers
Anaclet Ngoua, Expert-comptable agréé Cémac

Comparaison des bilans aux 31 décembre 2014 et 2015

(en francs CFA)

ACTIF	montants nets 2014	montants bruts	amortissements et provisions	montants nets 2015
Frais et valeurs incorp. immobil.	29 179 250	531 414 900	432 538 559	98 876 341
Terrains	308 550 000	708 550 000	0	708 550 000
Immeubles	311 207 577	879 201 390	611 953 882	267 247 508
Autres immobilis. corporelles	204 325 589	1 082 593 489	460 736 606	621 856 883
Immob. en cours av. et acomptes	376 795 920	351 933 475	0	351 933 475
Créances immobilisées	572 559 305	546 650 790	0	546 650 790
Titres de participation	2 651 109 300	3 075 409 300	341 800 000	2 733 609 300
Bons d'équipement	0	0	0	0
Autres titres	8 148 780 000	7 487 351 429	0	7 487 351 429
s/ total actif immobilisé	12 602 506 941	14 663 104 773	1 847 029 047	12 816 075 726
Provisions s/ primes	839 810 036	2 165 566 844	0	2 165 566 844
Provisions s/ sinistres	1 396 781 870	2 029 995 907	0	2 029 995 907
Autres provisions	2 293 112 376	2 654 098 612	0	2 654 098 612
Provisions techniques s/ cessions	4 529 704 282	6 849 661 363	0	6 849 661 363
Comptes courants des réassureurs	1 571 267 746	2 224 045 300	0	2 224 045 300
Comptes courants des courtiers	138 172 078	725 830 070	0	725 830 070
Créances sur les assurés	1 161 376 930	1 447 162 049	409 591 904	1 037 570 145
Personnel	1 541 139	3 699 848	0	3 699 848
État	44 042 208	154 134 296	0	154 134 296
Débiteur divers	47 536 722	2 386 697	0	2 386 697
Comptes de régularisation	393 174 434	402 116 027	0	402 116 027
Chèques et coupons à encaisser	0	0	0	0
Banques et chèques postaux	9 111 106 440	7 598 393 200	0	7 598 393 200
Caisse	2 528 999	2 379 745	0	2 379 745
s/total réalisable disponible	12 470 746 696	12 560 147 232	409 591 904	12 150 555 328
TOTAL ACTIF	29 602 957 919			31 816 292 417

PASSIF	montants nets 2014	montants nets 2015
Capital appelé versé	5 000 000 000	5 000 000 000
Capital appelé non versé	0	0
Réserve légale	0	500 000 000
Réserves sur plus value à réinv.	5 739 180 000	5 739 180 000
Réserve facultative	0	0
Report à nouveau	98 961 320	7 216 639
s/total fonds propres	10 838 141 320	11 246 396 639
Provisions pertes et charges	0	0
s/total pertes et charges	0	0
Dépôts des réassureurs	1 615 404 955	2 444 270 611
s/total dettes à long et moyen terme	1 615 404 955	2 444 270 611
Primes	1 490 785 154	2 552 348 422
Sinistres	11 238 866 378	10 682 549 266
Annulation de primes	0	0
s/total provisions techniques	12 729 651 532	13 234 897 688
Comptes courants des réassureurs	599 705 127	880 783 988
Comptes courants des courtiers	1 457 210 388	1 483 251 028
Comptes courants agents assurés	17 272 617	18 523 572
Personnel	181 600 405	117 189 352
État	796 520 553	946 827 529
Actionnaires	91 491 723	60 603 089
Créditeurs divers	150 080 422	99 255 856
Compte de régularisation de la gestion	317 623 558	536 489 696
Chèques à encaisser	0	0
Banques	0	0
s/total exigible à moyen et court terme	3 611 504 793	4 142 924 110
Résultat de l'exercice	808 255 319	747 803 369
TOTAL PASSIF	29 602 957 919	31 816 292 417

Compte d'exploitation générale au 31 décembre 2015

(en francs CFA)

DÉBIT	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes
Charges de sinistres nettes de recours			
Prestations et frais payés	6 391 135 395	1 155 939 737	5 235 195 658
À ajouter : provisions de sinistres à la clôture de l'exercice	11 330 540 089	5 500 553 647	5 829 986 442
À déduire : provisions de sinistres à l'ouverture de l'exercice	11 704 007 009	4 323 503 183	7 380 503 826
Prestations et frais de l'exercice	6 017 668 475	2 332 990 202	3 684 678 274
Charges de commissions	2 223 071 068	1 419 724 463	803 346 604
Autres charges			
Frais du personnel	1 162 805 528		
Impôts et taxes	427 311 083		
Travaux, fournitures et services extérieurs	923 220 889		
Transports et déplacement	47 000 625		
Frais divers de gestion	482 034 867		
Dotations aux amortissements	182 025 308		
Dotations aux provisions	115 597 775		
Autres charges de l'exercice	3 339 996 075		
Commissions et autres charges	5 563 067 143	1 419 724 463	4 143 342 680
Charges de placements sur titres			
Frais financiers sur immeubles de placement			13 612 824
Autres frais			43 699 014
Dotation aux amortissements des valeurs de placement			
Solde créditeur			718 107 634
TOTAL			8 603 440 426

CRÉDIT	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes
Primes			
Primes et accessoires (nets d'annulations)	17 389 760 191	10 028 676 565	7 361 083 626
À ajouter : provisions de primes à l'ouverture de l'exercice	1 624 969 761	967 767 664	657 202 097
À déduire : provisions de primes à la clôture de l'exercice	2 706 232 131	2 321 091 374	385 140 757
Primes de l'exercice	16 308 497 821	8 675 352 857	7 633 144 967
Produits des placements sur titres	217 661 633		
Produits financiers sur immeubles de placement	40 242 722		
Autres produits	692 962 346		
Autres produits			
Subventions d'exploitation			
Produits accessoires	19 428 758		
Travaux faits par l'entreprise pour elle-même			
Charges non imputables à l'exploitation de l'exercice	0		
TOTAL			8 603 440 426

Compte général de pertes et profits au 31 décembre 2015

(en francs CFA)

DÉBIT	
Pertes d'exploitation de l'exercice :	
Perte sur exercices antérieurs :	303 251 027
Provisions pour moins-values, à la clôture de l'exercice	
Pour garantie des moins-values sur titres gérés	
Pour dépréciation des immobilisations et titres	
Dotations de l'exercice aux réserves diverses à l'étranger (à détailler)	
Dotations de l'exercice aux réserves réglementaires	
Réserve pour remboursement de l'emprunt pour fonds d'établ.	
Fonds d'établissement constitué	
Réserve pour fluctuations de change	
Dotations aux provisions pour pertes	
Dotations aux provisions pour dépréciation	
Pertes exceptionnelles	
Moins-values sur cessions d'éléments d'actif	
Pertes de change	
Sur cessions de monnaies étrangères	
Sur conversion de monnaies étrangères	
Subventions exceptionnelles accordées	
Autres pertes	
Impôts sur les bénéfices	173 897 602
Bénéfice ou excédent net total (solde créditeur)	747 803 369
TOTAL	1 224 951 998

CRÉDIT	
Profits d'exploitation de l'exercice	718 107 634
Profits sur exercices antérieurs	354 515 841
Provisions pour moins-values, à l'ouverture de l'exercice	
Pour garantie des moins-values sur titres gérés	
Pour dépréciation des immobilisations et titres	
Reprise sur provisions antérieures	142 575 350
Utilisation de provisions précédemment constituées pour couvrir des pertes sur exercices antérieurs et des pertes exceptionnelles	
Profits exceptionnels	
Plus-values sur cessions d'éléments d'actif	0
Profits de change	
Sur cessions de monnaies étrangères	
Sur conversions de monnaies étrangères	
Profits résultant de subventions d'équipement	
Subventions d'équilibre reçues	
Autres profits	
Pertes ou insuffisance nette totale (solde débiteur)	
TOTAL	1 224 951 998

Les engagements règlementés et leur couverture – dommage

(en francs CFA)

I - Montant des engagements règlementés et leur couverture - dommage

1. Provisions pour risques en cours	2 552 348 422
2. Provisions pour sinistres à payer	10 682 549 266
3. Provisions mathématiques	0
4. Autres provisions techniques	0
5. Autres engagements règlementés	1 089 358 286

Total des engagements règlementés **14 324 255 974**

II - Actifs représentatifs	Prix d'achat ou de revient	Valeur de réalisation	Valeur de couverture
Obligations et autres valeurs d'État	1 500 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000
Obligations des organismes internationaux	628 780 000	628 780 000	628 780 000
Obligations des institutions financières	4 250 000 000	4 250 000 000	1 432 425 597
Autres obligations	0	0	0
Actions cotées	0	0	0
Actions des entreprises d'assurance	1 545 012 500	1 545 012 500	1 545 012 500
Actions et obligations des sociétés commerciales	2 297 168 229	2 297 168 229	2 297 168 229
Actions des sociétés d'investissement	0	0	0
Droits réels immobiliers	975 797 508	975 797 508	975 797 508
Prêts garantis	0	0	0
Prêts hypothécaires	0	0	0
Autres prêts	0	0	0
Dépôts en banque	7 598 393 200	7 598 393 200	5 729 702 390
Sous-total 1			
Ensemble des valeurs mobilières et immobilières assimilées	18 795 151 437	18 795 151 437	14 108 886 224
Avances sur contrat des sociétés vie			0
Recours admis (règlement n° 0001/PCMA/CE/SG/CIMA/2003)			0
Primes ou cotisations de moins de trois mois des stés vie			0
Primes ou cotis. de moins d'un an des stés accident sauf transport			0
Primes ou cotisations de moins d'un an des branches transports			0
Créances sur les réassureurs garanties par nantissement			0
Autres créances sur les réassureurs pour la branche transport			0
Créances sur les cédants			0
Sous-total 2			
Ensemble des autres actifs admis en représentation			0
Total des actifs admis en représentation			14 108 886 224
Taux de couverture avant dispersion			131,21%
Taux de couverture après dispersion			98,50%

Calcul de la marge de solvabilité – dommage

(en francs CFA)

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS (art 337-1)	année 2013	année 2014	année 2015
1. Capital social versé ou fonds d'établissement constitué	3 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000
2. La moitié de la fraction non versée du capital ou de la part restant à rembourser pour fonds d'établissement	0	0	0
3. Emprunt pour fonds social complémentaire	0	0	0
4. Réserves réglementaires ou libres	1 980 000 000	0	500 000 000
5. Bénéfices reportés et de l'exercice	118 961 321	907 216 639	755 019 962
6. Plus-values sur éléments d'actifs	0	0	0
7. Fonds encaissés provenant de l'émission des titres ou emprunts subordonnés	0	0	0
8. Droit d'adhésion prélevés sur les nouveaux adhérents des mutuelles	0	0	0
9. Total (1+2+3+4+5+6+7+8)	5 098 961 321	5 907 216 639	6 255 019 962
10. Pertes reportées et de l'exercice	0	0	0
11. Amortissement restant à réaliser sur frais d'établissement et de développement	28 320 000	28 890 151	38 404 543
12. Amortissement restant à réaliser sur immobilisations incorporelles	337 501	289 099	1 814 183
13. Total (10+11+12)	28 657 501	29 179 250	40 218 726
14. Marge disponible (9-13)	5 070 303 820	5 878 037 389	6 214 801 236

CALCUL RÉGLEMENTAIRE	année 2013	année 2014	année 2015
Méthode des primes (article 337-2 a)			
a. Primes émises nettes d'annulations	16 602 958 750	17 637 069 390	17 389 760 191
b. Charges de sinistre nettes de réassurance	4 231 879 202	4 285 585 190	3 684 678 274
c. Charges de sinistre brutes de réassurance	5 569 478 213	7 753 084 153	6 017 668 475
d. Taux de conservation des sinistres (b/c sup. ou égal à 50%)	75,98%	55,28%	61,23%
e. Montant de primes retenu (a x 20%)	3 320 591 750	3 527 413 878	3 477 952 038
f. Marge minimale (e x d)	2 523 098 687	1 949 808 925	2 129 584 633
Méthode des sinistres (article 337-2 b)			
g. Charges de sinistre brutes des 3 dernières années	14 695 683 741	17 939 321 934	19 464 860 197
h. Charges de sinistre moyennes (g/3)	4 898 561 247	5 979 773 978	6 488 286 732
i. Taux de conservation des sinistres (b/c sup. ou égal à 50%)	75,98%	55,28%	61,23%
j. Montant de charge de sinistre retenu (h x 25%)	1 224 640 312	1 494 943 495	1 622 071 683
k. Marge minimale (j x i)	930 523 411	826 343 114	993 210 629
l. Marge à retenir (si k > f alors k sinon f)	2 523 098 687	1 949 808 925	2 129 584 633

DÉTERMINATION DE LA MARGE	année 2013	année 2014	année 2015
m. Surplus de marge (14-l)	2 547 205 133	3 928 228 464	4 085 216 603
n. Déficit de marge (l-14)	0	0	0

Les réseaux d'ASSINCO

Réassureurs et partenaires internationaux

Membres du réseau



Réassureurs cessions légales



AFRICA RE
AFRICAN REINSURANCE CORPORATION



Réassureurs internationaux



Munich RE



Swiss Re

GLOBUS RÉ

SCOR

Partenaires



Intermédiaires au Gabon

Alliance
Aria GA
ARL
Ascoma Gabon
Assureurs Conseils Réunis (A.C.R.)
Contact Assurance
Gabonaise de Courtage d'Assurance (G.C.A.)
GECAR
Gras Savoye Gabon
La Ruche Assureur Conseil
SACAR
SOLICAR

Algérie SALAMA ASSURANCES
Angola A MUNDIAL SEGUROS
Bénin L'AFRICAIN DES ASSURANCES
Botswana PHOENIX
Burkina Faso SONAR IARD
Burundi BICOR S.A.
Cameroun ACTIVA ASSURANCES
Congo Brazzaville ASSURANCES GENERALES DU CONGO
Côte-d'Ivoire LA LOYALE ASSURANCES
Egypte ORIENT TAKAFUL INSURANCE
Érythrée NATIONAL INSURANCE CORPORATION
OF ERITREA
Gabon ASSINCO
Gambie ROYAL INSURANCE
Ghana ACTIVA INTERNATIONAL INSURANCE
Guinée Équatoriale L'AFRICAIN DES ASSURANCES
Guinée UGAR - ACTIVA ASSURANCES
Ile Maurice MAURITIUS UNION ASSURANCE
Kenya JUBILEE
Liberia ACTIVA INTERNATIONAL INSURANCE
Madagascar ARO
Malawi GENERAL ALLIANCE INSURANCE LIMITED
Mali LAFIA
Maroc ATLANTA
Mauritanie N.A.S.R
Mozambique GLOBAL ALLIANCE SEGUROS INSURANCE
Niger N.I.A
Nigeria LEADWAY
Ouganda JUBILEE
Rwanda RADIANT
Sao Tomé-et-Principe SAT
Sénégal SALAMA ASSURANCES
Sierra Leone ACTIVA INTERNATIONAL INSURANCE
Soudan UNITED INSURANCE COMPANY
Sud soudan NEW SUDAN INSURANCE COMPANY
Tanzanie JUBILEE
Tchad STAR
Togo FIDELIA ASSURANCES
Tunisie COMAR
Zambie PHOENIX
Zimbabwe NICOZ DIAMOND



Visitez **www.assinco-sa.com**,
le nouveau site d'Assinco disponible
depuis janvier 2016.





Filiale du Groupe BGFIBank

www.assinco-sa.com